

ALAIN VOGÉ
RHÔNE RIVE DROITE
Saint-Péray
APPELLATION CONTRÔLÉE
FLEUR DE CRUSSOL



Cette cuvée a été créée en 1999 par Alain Vogé avec l'aide amicale du regretté Daniel Denis, sommelier lyonnais et grand ambassadeur des vins de la Vallée du Rhône. Le massif de Crussol, qui a donné son nom à la cuvée, est très important pour l'AOC Saint-Péray car il apporte les éléments calcaires indispensables à l'élaboration de grands vins blancs.

*

L'ensemble du domaine est en culture biologique et biodynamique.

TERROIR

Situées dans le berceau de l'appellation au-dessus du village de Saint-Péray et âgées de 80 ans, les vignes sont les plus anciennes du domaine et de l'appellation. Ce coteau granitique mêlé de colluvions calcaires est orienté sud-est. Il fait face au Château de Crussol et au massif calcaire du même nom.

MILLÉSIME 2018

À nouveau un millésime précoce (début des vendanges dans la dernière semaine du mois d'août).

Un printemps très pluvieux de la mi-mai à la mi-juin, avec une très forte pression mildiou sur les marsannes de Saint-Péray, a mobilisé totalement nos équipes pour la protection phyto (bio et biodynamie). Au final une récolte très correcte et un millésime qui s'annonce de grande qualité, malgré les conditions caniculaires pendant la récolte, un peu atypiques pour nos appellations...

NOTRE MÉTIER

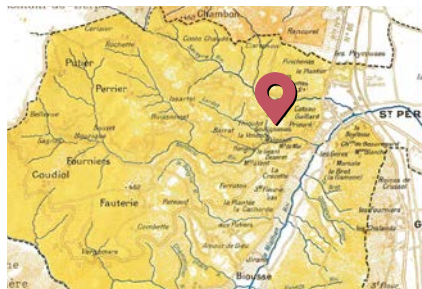
- Vignes et vin certifiés bio depuis le millésime 2009, conduits en biodynamie.
- Cépage Marsanne cultivé en gobelet sur échelas.
- Vendages manuelles en caisses.
- Vinification avec levures indigènes, exclusivement en fûts de chêne de 228 litres et 400 litres dont 30 % de bois neuf.
- Le vin est élevé sur lies pendant 16 mois.
- Sulfitage réduit - SO₂ total 54 mg/l (autorisé en bio : 150 mg/l).
- Production : 7 260 bouteilles / 134 magnums
- Potentiel de garde : 10 ans



COMMENTAIRES

Millésime 2018 : " Le Saint-Péray Fleur de Crussol 2018 exhibe des couches d'arômes de pêches mûres et miellées, et d'ananas. Il est corsé, rond et charnu avec une finale riche, soyeuse et texturée, réhaussée par des notes de zeste de citron. Issu de vieilles vignes de Marsanne de 80 ans, c'est une beauté de plus."

Joe Czerwinski - Robert Parker Wine Advocate (19/12/2019) : **93-95/100**



APPELLATION SAINT-PÉRAY

100 % Marsanne

TERRITOIRE

L'appellation : 110 ha
Les parcelles de ce vin : 1.5 ha

LOCALISATION

Lieu-dit *La Côte*.

MILLÉSIME DISPONIBLE

2018